Quiz - Liberté d'information

Le quiz proposé peut être utilisé sur des stands organisés dans l'école lors de journées citoyennes par exemple ou bien en classe comme introduction au thème de la liberté d'information ou pour contrôler des connaissances en fin de leçon.

Différentes façons d'utiliser le quiz

Option 1

1. **Travail en sous-groupe**

Diviser la classe en sous-groupes. Distribuer un exemplaire du quiz à chaque sous-groupe. Au sein de chaque groupe, demander aux élèves de se consulter pour répondre aux questions du quiz.

2. **Mise en commun**

Les réponses sont discutées avec toute la classe. Présenter les solutions à l'ensemble de la classe. Les éventuelles questions et problèmes de compréhension peuvent être abordés à ce moment-là.

Option 2

Faire le quiz sous forme de concours entre les différents groupes et motiver chaque groupe à argumenter sa réponse pour gagner ou non un point.

Option 3

Rendre le quiz physique. Diviser la classe en quatre zones (dans les quatre coins de la salle par exemple). Chaque zone correspond à une lettre (a, b, c, d). Poser les questions à haute voix ; les groupes disposent d'un temps limité pour choisir ensemble quelle est la bonne réponse et se déplacer dans la zone correspondante. Cette variante est aussi faisable individuellement.

Quiz

1. La liberté d'information concerne...

A. La presse uniquement
B. Les institutions publiques uniquement
C. La presse et les institutions publiques.
D. La presse, les institutions publiques et toute personne qui vise à informer le public.

2. Quand apparaissent les premières réflexions sur le rapport entre la liberté et le partage d'information ?

A. Dans la philosophie grecque.
B. Après l'invention de l'imprimerie par Gutenberg, en 1450.
C. Après la Révolution française de 1789.
D. Après la Seconde Guerre mondiale.

3. Qu'est-ce qu'un fait ?

A. Quelque chose qui est arrivé.
B. Quelque chose qui existe réellement.
C. Un événement ou quelque chose observable et vérifiable.
D. Toutes ces propositions.

4. La liberté d'information peut-elle être limitée sous certaines conditions ?

A. Jamais.
B. Si cette limitation est nécessaire à la protection des droits des personnes.
C. Si cette limitation est nécessaire à la protection des droits des personnes et si elle est prévue dans un texte de loi.
D. Si cette limitation est nécessaire à la protection des droits des personnes, si elle est prévue dans un texte de loi et si elle est proportionnée au but recherché.

5. Quel pourcentage de la population mondiale bénéficie d'une bonne situation médiatique (en 2026) ?

A. Moins de 20%.
B. Moins de 10%.
C. Moins de 5%.
D. Moins de 1%.

6. Quels sont les journalistes les plus ciblé·e·s par des attaques ?

A. Les journalistes en manifestation.
B. Les journalistes économiques.
C. Les journalistes climatiques.
D. Les journalistes indépendants.

7. Quel est le moyen le plus efficace pour les régimes autoritaires de limiter l'accès à l'information ?

A. Emprisonner les journalistes.
B. Couper Internet et le réseau téléphone.
C. Brûler les journaux papier.
D. Arrêter la fabrication de télévisions.

8. Quelle est la zone de guerre où le plus grand nombre de journalistes ont été tué·e·s (en 2025) ?

A. Gaza.
B. Russie.
C. Soudan.
D. Ukraine.

9. Quelles raisons peuvent expliquer la dégradation de la liberté de la presse ?

A. L'irruption de nouveaux conflits armés.
B. Le maintien ou durcissement de dictatures et de régimes autoritaires.
C. Le développement de lois de plus en plus restrictives.
D. Toutes ces propositions.

10. Défendre la liberté de la presse, c'est défendre...

A. Des médias libres.
B. Des médias libres et indépendants.
C. Des médias libres, indépendants et pluralistes.
D. Des médias libres, indépendants, pluralistes et engagés.

Éléments de réponses

1. D - En pratique, la liberté d'information recouvre beaucoup de situations. Les **institutions publiques** doivent notamment permettre au public d'accéder à un grand nombre d'**informations d'intérêt public**. La liberté de l'information, c'est aussi la **liberté de la presse**, c'est-à-dire que les médias doivent pouvoir chercher, publier et diffuser des informations de façon libre et indépendante. Cette liberté concerne aussi **toute personne ou tout organisme qui vise à informer le public au sujet de faits susceptibles de l'intéresser**.

2. A - Les premières réflexions sur le rapport entre information et liberté apparaissent **dans la philosophie grecque**. Platon disait déjà que la désinformation et la manipulation représentaient des menaces à l'ordre public et Aristote affirmait que pour que les citoyen·ne·s puissent délibérer sur les affaires de la cité, ils et elles devaient avoir accès aux faits et aux arguments.

3. D - Un **fait** correspond à ce qui est effectivement arrivé, à ce qui existe réellement, à un événement ou un état de choses tandis qu'une **opinion** est une manière de penser sur un sujet ou un ensemble de sujets, un jugement personnel que l'on porte sur une question.

4. D - La liberté d'information est un droit humain, mais il ne s'agit **pas** d'**un droit absolu**, c'est-à-dire qu'il peut être limité dans certaines circonstances et à plusieurs conditions, afin de protéger d'autres droits fondamentaux. La limitation doit être **prévue par une loi**, elle doit être **nécessaire à la protection des droits des personnes ou de la sécurité nationale** et **proportionnée au but recherché**. Par exemple, il est interdit en Belgique de diffuser des informations qui prônent la haine nationale, raciale ou religieuse.

5. D - L'organisation Reporters sans frontières, dresse, chaque année, un classement mondial de la liberté de la presse. Alors qu'en 2002, 20 % de la population mondiale vivait dans un pays où la situation de la presse était perçue comme « bonne » par Reporters sans frontières, en 2026, **moins de 1 % de la population mondiale** bénéficie de cette **bonne situation**.

6. C - Les journalistes qui traitent des **questions climatiques** (tout comme les scientifiques et les activistes qui traitent de ces sujets) sont de plus en plus la cible d'attaques. L'Observatoire des journalistes tués de l'UNESCO a enregistré, entre 2010 et 2025, les meurtres d'au moins 46 journalistes spécialistes de l'environnement et il rapporte que seules six condamnations ont été prononcées dans ces affaires. Une analyse de l'UNESCO portant sur les années 2009 à 2023 a également estimé que les **attaques contre les journalistes couvrant ces questions** étaient **en nette augmentation**. Dans le cadre de plusieurs enquêtes, un grand nombre de journalistes spécialistes des questions environnementales et climatiques ont rapporté subir régulièrement des actes de **harcèlement**, des **menaces** et des **pressions** en raison de leur travail.

7. B - Un des moyens les plus efficaces de limiter l'accès à l'information est de couper l'accès à Internet et le réseau de téléphonie mobile. Le plus souvent, les autorités évoquent des raisons de sécurité. En réalité, **ces coupures interviennent pour faire taire ou réprimer la population**. Elles coupent la population du reste du monde et les isolent complètement. Au début de l'année 2026, les autorités iraniennes ont coupé les connexions Internet pendant 88 jours consécutifs. C'est la plus longue coupure d'Internet jamais enregistrée. La répression des journalistes est aussi un moyen souvent utilisé par les régimes autoritaires pour limiter l'accès à l'information.

8. A - Depuis 2022, **le nombre d'assassinats de journalistes en zones de guerre ne cesse d'augmenter**, tout particulièrement à Gaza, depuis le 7 octobre 2023.

Dans son rapport annuel concernant l'année 2025, le Comité de protection des journalistes indique que les zones de guerre sont les théâtres les plus meurtriers et les plus complexes pour la sécurité des journalistes et reporters. Selon le Comité, au moins 104 journalistes ont été tué·e·s dans une zone de guerre en 2025 et il précise que les **autorités israéliennes** sont **responsables de la mort des deux tiers de l'ensemble des journalistes tué·e·s à la fois en 2024 et en 2025.**

9. D - La dégradation de la liberté de la presse s'explique notamment par l'**éruption de conflits armés dans certains pays ou le maintien ou durcissement de régimes dictatoriaux ou autoritaires**, mais cela est dû aussi au **développement de lois de plus en plus restrictives** (notamment liées aux politiques de sécurité nationale) qui érodent de plus en plus le droit à l'information, y compris dans les démocraties. Parmi les cinq indicateurs, pris en compte par l'organisation, pour mesurer l'état de la liberté de la presse dans le monde (économique, légal, sécuritaire, politique, social), celui du cadre légal est celui qui a le plus baissé, signe d'une **criminalisation croissante du journalisme**.

10. C - Défendre la liberté de la presse, c'est défendre des médias **libres, indépendants et pluralistes**.